



Mercredi 13 janvier 2016

## Lettre ouverte à Monsieur le Maire

Le personnel des bibliothèques de Rouen a découvert, avec stupéfaction, la non-reconduction du contrat de mise à disposition de l'actuelle conservatrice d'État en charge du Patrimoine.

Cette décision est d'autant plus choquante que de nombreux projets sont en cours à la bibliothèque patrimoniale Jacques Villon et que nous sommes à quelques mois de la réouverture de l'établissement.

### **Comment justifiez-vous cette décision ?**

Le départ de la précédente conservatrice d'État a entraîné une vacation de poste de plus d'un an, qui a fortement pénalisé le travail des agents du service patrimoine. Ils ont vu arriver avec soulagement, en janvier 2013, une professionnelle expérimentée et motivée. Son dynamisme et son investissement ont permis de mener des projets d'ampleur régionale, nationale et internationale.

Alors que ce bilan, très positif, a été salué par la nouvelle directrice et par les partenaires institutionnels, l'équipe est témoin de la remise en cause constante de la position hiérarchique de la conservatrice : mise à l'écart, éviction du circuit de décision, invalidation de projets, stigmatisation, dépossession de ses prérogatives patrimoniales.

Devant cette situation dramatique, les agents du patrimoine ont fait remonter à plusieurs reprises leurs inquiétudes à la cellule des risques psycho-sociaux.

Malgré ces alertes répétées, la situation de cette responsable, particulièrement appréciée pour ses qualités humaines, n'a cessé de se dégrader. Le cas critique de cet agent n'est malheureusement pas isolé à la ville de Rouen. Un énième départ prématuré qui confirme le véritable dysfonctionnement managérial qui touche le réseau des bibliothèques depuis 2008.

### **Comment la Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative ne peut-elle pas s'émouvoir et réagir face au turn-over constant des agents des bibliothèques, notamment des cadres et des cadres intermédiaires ?**

Aujourd'hui, Monsieur le Maire, les agents des bibliothèques de Rouen vous demandent de renouveler le contrat de l'actuelle conservatrice d'État en charge du Patrimoine. Cette reconduction devrait s'accompagner de sa réhabilitation dans son pouvoir décisionnel et dans les missions qui sont les siennes, et ce dans l'intérêt du service rendu aux usagers.

Face à cette situation de crise, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir dans les plus brefs délais.